

**Compte rendu du Conseil d'Administration
Du 03 Avril 2023**

ETAIENT PRESENTS : Mme Annie BETBEDER, M. Lucien BOUIS, M. Jean-Paul FAUCONNET, Mme Sylvie JACAMENT, Mme Estella MESA, Mme Laurence PELLEN, Mme Danielle PINCHON, Mme Christine PROVOST, Mme Martine ROUSSEL.

ABSENTS EXCUSES : Mme Lucienne DARGERÉ, M. DO ESPIRITO SANTO, Mme Thérèse LARUELLE, M. Philippe PAUTRE.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme Thérèse LARUELLE.

1 – Approbation du compte rendu de la séance du 06 février 2023.

Le point est adopté à l'unanimité.

Madame la Vice-Présidente informe que les points 2 à 13 sont ajournés suite à la non adoption du BP 2023 par le Conseil Municipal du jeudi 30 mars 2023.

Madame Amandine HENRIQUES revient sur le montant de la subvention ville qui devait être voté, soit 3 millions 94 milles 070€ qui était en augmentation par rapport au BP 2022, suite à la reprise de toute la masse salariale et aussi pour compenser les pertes des résidences autonomes et du SAAD qui ont des résultats déficitaires.

Monsieur Le Président indique que le conseil d'administration sera reporté à une date ultérieure.

Madame Sylvie JACAMENT explique que s'ils ont voté contre le BP 2023, ce n'est pas contre les associations ou le CCAS, mais suite à une incompréhension du budget global.

Monsieur Le Président indique que le budget du CCAS est important, qu'il faut en mesurer toutes les conséquences.

Madame Sylvie JACAMENT indique que nous sommes en démocratie et que chaque personne peut voter selon ses choix et convictions.

14 – Questions diverses.

Madame Lucienne BETBEDER demande si les travaux en cours vont continuer ? Notamment ceux sur le club TIMBAUD.

Madame Amandine HENRIQUES confirme que les travaux vont continuer, les activités vont reprendre sur site à partir du 9 mai 2023.

Monsieur Le Président interroge sur les résidences, en outre les punaises de lits.

Madame Amandine HENRIQUES indique que les punaises de lits ont été éradiquées, les derniers passages ont été effectués et des boîtiers anti-punaises de lit ont été installés dans chaque logement en préventif. Les gardiens de chaque résidence passeront dans les logements régulièrement.

Madame Élodie BONNEFOY revient sur les impacts que pourraient avoir les travaux de ligne 15 au niveau de la résidence Camille BARROY et notamment sur les nuisances sonores, c'est pourquoi il a été décidé de suspendre les admissions au sein de la résidence dans l'attente d'avoir plus de visibilité

sur les problèmes liés aux travaux, comme le bruit, la poussière, les vibrations... De ce fait les nouvelles demandes sont orientées vers la résidence Ambroise CROIZAT.

Monsieur Le Président demande le taux d'occupation de la résidence Ambroise CROIZAT.

Madame Élodie BONNEFOY indique que le taux d'occupation est de 79% et de 68% à la résidence Camille BARROY.

Monsieur Le Président revient sur les problèmes de chauffage.

Madame Élodie BONNEFOY informe qu'il n'y a pas d'évolution, mais le problème serait sur tout le quartier. En effet, le CCAS a été destinataire d'un mail d'une personne qui habite le quartier indiquant le même problème. Il s'agirait donc d'une problématique générale sur le quartier et de LOGIREP. La direction des bâtiments est souvent sollicitée. Les difficultés sont moins importantes sur la résidence Camille BARROY.

Monsieur Le Président revient sur l'ouverture du club TIMBAUD le 9 mai 2023 ainsi que sur le fonctionnement de l'ascenseur.

Madame Amandine HENRIQUES indique que les activités sont maintenues sauf le tennis de table. Les autres activités ont été délocalisées soit dans la salle du Conseil, au CCAS, à la FAN ou bien encore à la maison des associations. L'ascenseur devrait être prochainement changé, la direction des bâtiments y travaille.

Monsieur Le Président demande aussi pour l'ascenseur de la résidence Camille BARROY.

Madame Amandine HENRIQUES indique que le propriétaire estime qu'il ne s'agit pas d'une dépense obligatoire pour l'instant, mais il faudra envisager de le remplacer par la suite.

Madame Élodie BONNEFOY indique que le prestataire qui intervient au niveau de la maintenance, la société KONE, indique que celui-ci est en fin de vie. Et qu'il faudra le remplacer.

Monsieur Le Président demande à madame Annie BETBEDER si un spectacle sera proposé cette année.

Madame Annie BETBEDER indique qu'il n'y en aura pas cette année ni l'année suivante par manque de candidat.

Monsieur Lucien BOUIS fait remonter que la jeunesse n'est plus la même de nos jours, elle est moins militante et à cela s'ajoute tout ce qui s'est passé avec le COVID et le confinement, on arrive à la situation d'aujourd'hui. Cette vie sociale qui animait nos quartiers a disparu et il faudrait trouver comment la réanimer. Il y a aussi le problème de la double consommation, mais au-delà de cette problématique, il n'y a plus de volonté de mettre en place des actions.

Monsieur Le Président indique que la solidarité a changé, que la nouvelle génération sera plus difficile à mobiliser.

Monsieur Lucien BOUIS trouve que c'est assez grave depuis ces dernières années qu'on trouve encore plus cette démarche au niveau du sport qui est devenu un sport très individualisé au détriment des sports plus collectifs. Rappelons-nous de ce qu'était le SOR il y a quelques années et ce qu'il est aujourd'hui.

Madame Sylvie JACAMENT indique que certaines sections du SOR ce sont des jeunes présidents qui s'en occupent. Ce n'est pas individualisé, mais c'est un monde de consommation, les gens veulent que leurs enfants pratiquent du sport sans s'y investir alors qu'avant, c'était l'inverse, mais c'est partout, par exemple dans la culture aussi.

Monsieur Lucien BOUIS indique qu'à l'union Départemental, ils veulent réinventer les CCAS. Il demande à obtenir les résultats de l'analyse des besoins sociaux de Rosny-sous-Bois, à la fois, car nous en avons besoin mais aussi ça permettrait de démontrer au niveau de l'union Départemental que la manière dont le CCAS de Rosny-Sous-Bois a géré le problème est plus réaliste que dans d'autres structures.

Madame Amandine HENRIQUES confirme que le dernier COPIL se réunit courant avril et une présentation sera faite par le cabinet au Conseil d'Administration courant juin.

Monsieur Lucien BOUIS dirait qu'il y a un problème interne et externe, trop de CCAS se laisse aller.

Monsieur Le Président indique que le CCAS de Rosny-sous-Bois est bien géré et qu'au contraire nous sommes sur des lignes de crêtes et nous n'avons pas la volonté de voir le CCAS se dégrader. De nouvelles décisions ont été prises, notamment avec l'augmentation de la masse salariale gérée en direct par le CCAS. La Ville est la force d'appoint au CCAS et le demeurera. Si on nous impose une nouvelle formule de CCAS, nous allons bien y réfléchir mais dans l'état actuel nous pouvons nous satisfaire de la manière dont la gestion se fait.

Monsieur Lucien BOUIS indique qu'il faudra bien garder la culture mais aussi l'expression du CCAS. Il revient sur le choix d'avoir transféré un certain nombre d'activités CCAS à certains services de la ville. Ce choix s'explique mais en même temps ça fait disparaître le lien avec le CCAS et on retrouve désormais la signature de madame X en tant qu'adjointe au maire et non plus en qualité de Vice-Présidente de CCAS. A terme nos citoyens risquent d'oublier la dimension dynamique du CCAS. Il faut être attentif, c'est le problème de la bonne communication. L'avantage d'un CCAS est une sorte de pérennité par rapport à une équipe municipale.